



# Demande de titre professionnel

► **MISE EN CONTEXTE** : Un titre professionnel est un signe de compétence. Il confirme que son titulaire a suivi une formation reconnue et de qualité lui ayant permis d'acquérir certaines compétences et qualifications spécifiques. Il existe différents titres professionnels octroyés par différentes organisations de l'industrie de l'assurance de dommages. La ChAD autorise les titres professionnels suivants :

- Courtier d'assurance agréé (C. d'A.A.) : pour un parcours scolaire de niveau universitaire
- Courtier d'assurance associé (C. d'A.Ass.) : pour un parcours scolaire de niveau collégial

Les courtiers en assurance de dommages qui désirent utiliser ces titres professionnels au Québec doivent être autorisés par la ChAD, en vertu de l'article 318 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

## ► PROCESSUS



## MARCHE À SUIVRE

1. Se rendre sur le site de la ChAD à [chad.ca](http://chad.ca).



## Fiche Public cible : certifiés

### 2. Choisir « Formation et obligations des certifiés », puis « Formation continue » dans le menu principal.

**1**

PROTECTION DU PUBLIC  
FORMATION ET OBLIGATIONS DES CERTIFIÉS  
PLAINTES ET DÉCISIONS  
ACTUALITÉS  
BESOIN D'AIDE?

**2**

**FORMATION CONTINUE**

- Mon dossier de formation
- Obligations de formation continue
- Cours obligatoire
- Attribution individuelle d'UFC

**RESPONSABLES DE FORMATION**

- Analyse des besoins de formation

**EMPLOYEURS**

**NOUVEAUX CERTIFIÉS**

Nouveau dans le domaine, voyez tout ce que vous devez savoir.

**PRATIQUE PROFESSIONNELLE**

- Actes de subrogation
- Avis de réserve
- Code de déontologie
- Copropriété
- Copropriété et règlement de sinistres
- Évaluation du montant d'assurance
- Expert en sinistre mandaté par un sinistré
- Fin de mandat
- Médias sociaux et technologies de l'information

Principaux délais à respecter

Règle proportionnelle

Règlement de sinistres

Tout sur les renseignements personnels

Renouvellement de police

Représentations

Supervision d'employés

Tenue de dossiers-clients et notes aux dossiers

Valeur à neuf et assurance de remplacement

**CATALOGUE DES FORMATIONS OFFERTES**

### 3. Dans la page « Formation continue », cliquer sur la case « Titres professionnels ».

## Formation continue

La formation continue est essentielle au développement professionnel des agents et des courtiers en assurances de dommages, ainsi que des experts en sinistre.

Elle leur permet de maintenir et améliorer leurs compétences pour offrir un meilleur service aux assurés, bien les accompagner et ainsi contribuer à la protection du public.

Cliquez sur l'un des sujets ci-dessous pour en savoir plus ou connectez-vous à votre dossier ÉduChAD.

[CONNECTEZ-VOUS À VOTRE DOSSIER ÉDUCHAD](#)

**Obligations de formation continue**

Pour s'acquitter de leurs obligations de formation continue, les membres de la ChAD doivent notamment cumuler 20 unités de formation continue (UFC) par période de référence de 2 ans.

[EN SAVOIR PLUS](#)

**Cours obligatoire**

Les professionnels certifiés ont l'obligation de suivre un cours de 2 UFC en Conformité élaboré par la ChAD par période de référence. L'objectif de ce cours est de pallier les lacunes récurrentes observées en déontologie. Pour la période de référence 2022-2023, le cours obligatoire est Dans la peau d'un enquêteur.

[EN SAVOIR PLUS](#)

**Obtenir des UFC**

La ChAD attribue des UFC pour les activités de formation qui offrent une valeur pédagogique. Voyez pour quels types d'activités la ChAD attribue des UFC et comment les obtenir.

[EN SAVOIR PLUS](#)

**Titres professionnels**

La ChAD autorise les titres professionnels de courtier d'assurance agréé et associé. Voici comment obtenir un titre et les règles pour l'utiliser.

[EN SAVOIR PLUS](#)



## Fiche Public cible : certifiés



- Dérouler la page vers la section « Comment obtenir un titre ». Puis cliquer sur le lien du titre qui vous concerne.

### Comment obtenir un titre

Pour obtenir un titre autorisé par la ChAD, il faut tout d'abord s'assurer de [remplir les prérequis](#). Ensuite, il faut envoyer une demande de titre professionnel sur le Portail de la ChAD. Vous devrez, entre autres, fournir les documents suivant :

- Relevé de notes officiel
- Curriculum vitae

**Frais exigibles** : 125 \$ plus taxes pour l'étude du dossier et l'émission du diplôme pour les titres C.d'A.Ass. et C.d'A.A.

Cliquez sur le lien du titre qui vous concerne afin de procéder à la demande :

- [Courtier d'assurance associé \(C. d'A.Ass.\)](#)
- [Courtier d'assurance agréé \(C. d'A.A.\)](#)

- Cliquez sur « Inscription ».

Titre de courtier d'assurance agréé (C.d'A.A.)

Coûts (+taxes)  
150,00\$ CAD - ChAD

[Inscription](#)

- Vous devrez alors cliquer sur « Me connecter » pour vous connecter au Portail de la ChAD. Vous serez automatiquement dirigé vers la page de paiement.

- Procéder au paiement de la demande de titre.

Panier (1)

	<b>Titre de courtier d'assurance associé</b> Titre de courtier d'assurance associé (C.d'A.Ass.)	
	<b>150,00\$ CAD</b> Total	

Prix	150,00\$ CAD
(Estimé) TPS (5%)	7,50\$ CAD
(Estimé) TVQ (9,975%)	14,96\$ CAD
(Estimé) Taxes	22,46\$ CAD
<b>Montant total</b>	<b>172,46\$ CAD</b>

Code promotionnel


Ajouter code promo  [Ajouter](#)

[Étape suivante](#)

[RETOUR au catalogue](#)



8. Vous serez dirigé de nouveau vers la demande. Déposer les documents requis, c'est-à-dire votre *curriculum vitae* et votre relevé de notes correspondant au titre professionnel acquis.



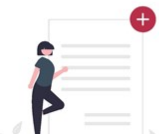
**Dépôt du cv** ⌵ Gérer

En cours Note : -% 0/1 tentative déposée

[Informations](#) [Tentatives et notes](#)

Cliquez sur le bouton « déposer » pour joindre votre document (en format PDF).

Déposer



**Dépôt du relevé de notes** ⌵ Gérer


Non débuté Note : -% 0/1 tentative déposée

[Informations](#)

Cliquez sur le bouton « déposer » pour joindre votre document (en format PDF).

Déposer

9. Remplir le questionnaire selon les informations qui vous seront demandées à l'écran.



**Questionnaire pour demande de titre professionnel « Courtier d'assurance agréé (C.d'A.A.) »** ⌵ Gérer

0% **A venir** (sera disponible à l'achèvement de: *Dépôt du cv* et *Dépôt du relevé de notes*)

[Informations](#)

Veillez répondre à ce questionnaire afin de compléter votre demande de titre professionnel.

Remplir